

Monsieur le Recteur de l'Université de Genève, Monsieur l'ancien Président de la Confédération, Monsieur le Directeur général de l'Office des Nations unies à Genève, Madame le Haut-Commissaire aux Droits de l'homme, Madame la Conseillère aux Etats, Monsieur le Vice-Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les Députées et Députés, Mesdames et Messieurs les Vice-Rectrices et Vice-Recteurs, Mesdames et Messieurs les Docteurs *honoris causa*, Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités diplomatiques, académiques, politiques et religieuses, Mesdames et Messieurs les Membres du corps professoral, du corps intermédiaire, du personnel administratif et technique, et enfin, chères étudiantes et chers étudiants, Mesdames et Messieurs,

C'est toujours, pour moi, un honneur que de participer à ce Dies. Moment solennel et de partage qui nous permet non seulement d'accueillir au sein de la communauté universitaire de nouveaux Docteurs *honoris causa* mais également de nouer un dialogue qui permet de faire le point sur quelques aspects très directement liés à la vie de l'Université de Genève.

Permettez-moi, en tout premier lieu, de dire combien, au nom du Conseil d'Etat, je suis fier de notre université, combien nous pouvons dire que Genève peut tout simplement s'enorgueillir d'avoir un tel établissement sur son sol, qui n'inscrit pas sa réussite dans la logique du court terme et du bling-bling mais de la durée et de l'approfondissement des savoirs. J'aimerais saisir cette occasion pour dire que si nous pouvons finalement dresser un constat qui est généralement non seulement positif et élogieux, exprimer notre reconnaissance, c'est tout simplement parce que nous voyons ici les différents membres de la communauté universitaire dialoguer, échanger pour faire en sorte que l'université soit appropriation de chacune et chacun. Que l'université permette à l'ensemble de ces corps de pouvoir y vivre avec l'ensemble des responsabilités qu'elle doit conjuguer en son sein. Et j'aimerais dire finalement que la loi sur l'université à cet égard nous permet de jouir aujourd'hui d'un dialogue renouvelé comme cela vient d'être démontré.

Puis j'aimerais dire que notre université, si elle nous permet bien au-delà des frontières régionales, nationales de briller dans le monde, d'être un lieu d'excellence reconnu, elle a aussi la capacité, plus rare, de pouvoir régulièrement mettre au centre de son action la démocratisation des études, de la pratiquer, de faire en sorte qu'elle soit régulièrement actualisée, de manière à permettre à chacune et chacun, y compris des non-porteurs de maturité de pouvoir y entrer. La volonté de pouvoir conjuguer excellence et démocratisation des études au sein d'une université généraliste, c'est ce qui fait notre fierté, tout particulièrement au moment où notamment cette université est capable d'intégrer, de façon historique et durable, des étrangers à la fois en son sein et ensuite à la communauté genevoise

permettant à l'intégration d'être autre chose qu'un mot régulièrement évoqué mais d'être une pratique courante de notre communauté.

J'aimerais bien évidemment saisir l'occasion aussi pour dire combien les projets de l'université sont importants pour la cité. Et que, parmi ces projets, bon nombre dépendent aussi de collaborations. On a bien entendu évoqué, j'y reviendrai, sur l'aspect de l'engagement des autorités fédérales et cantonales mais il s'agit également de faire le point et de permettre de mettre en évidence les profondes collaborations qui doivent impérativement se développer encore dans notre canton à l'échelle lémanique, à l'échelle de notre pays, à l'échelle régionale et à l'échelle européenne.

J'aimerais, en effet, attirer l'attention sur le fait que le sol genevois est riche. Riche d'institutions, de notre université dont nous avons fêté il y a de cela trois ans le 450<sup>e</sup> anniversaire. Mais également des hautes études internationales et de développement. Et d'une HES, la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale genevoise avec également ces établissements qui nous permettent d'envisager des collaborations durables en faveur du savoir que la nouvelle loi sur l'université ou plutôt sur les hautes écoles au niveau suisse non seulement permet, mais également encourage.

Alors nous devons saisir le nouveau cadre qui nous est offert au niveau fédéral de manière à l'investir, à doter ces collaborations d'ambitions nouvelles, et nous permettre enfin du point de vue des investissements indispensables à venir, de faire en sorte qu'il soit non seulement planifié, coordonné mais l'objet de régulières actualisations. Je pense qu'il y a un certain nombre d'outils à investir pour cela et notamment un fameux outil régulièrement utilisé dans les discussions politiques et académiques qui s'appelle «Campus urbain intégré», qui doit nous permettre de développer les prochaines grandes étapes en ce qui concerne les réalisations notamment en matière de bâtiments et d'infrastructures pour l'université, la recherche, l'IHEID et l'HES-SO Genève.

J'aimerais terminer ce propos en disant qu'hier, avec deux de mes collègues, j'ai eu l'occasion tout simplement de remarquer, à travers une échéance, une étude, combien Genève devait s'adapter de manière à rester dans la course sur le plan de son attractivité au niveau économique et nous parlons ici tout particulièrement de fiscalité.

L'occasion de dire que notre réussite, si elle dépend en grande partie de la présence sur notre sol d'organisations internationales, du système onusien dans son ensemble et sa complexité, de sociétés multinationales, infiniment précieux pour notre développement, il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons pas non plus uniquement attendre de la présence sur notre sol de tant de deniers publics pour faire en sorte que notre communauté assure son avenir mais également compter, et cela me paraît le plus important dans la durée, sur un savoir sans cesse

renouvelé grâce à la présence et à l'investissement dans les hautes écoles et particulièrement l'Université de Genève.

Cela me paraît être indispensable pour assurer notre réussite et faire en sorte que nous soyons non seulement lieu d'accueil, lieu international, lieu de rencontre, réseau extraordinaire, ville-monde hors du commun mais également ville de culture, cité de la connaissance avec le souci de faire en sorte que le temps de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée donne quelques dimensions supplémentaires à l'immédiateté des temps du marché.

Je terminerai mon propos en vous disant au nom du Conseil d'Etat, Monsieur le Recteur, notre profonde reconnaissance, l'occasion pour moi aussi de remercier le Grand Conseil, de remercier l'ancien président de la Confédération, qui a toujours appuyé régulièrement, comme c'est encore le cas, non seulement la place universitaire genevoise, son université, les partenaires de l'Université de Genève et tout particulièrement IHEID, Monsieur Burin, la HES-SO Genève, Monsieur Abbé-Decarroux, son directeur général, et l'ensemble des membres de la communauté universitaire, le président de l'assemblée et enfin le président du Conseil stratégique comme des comités d'éthiques et d'audit. Merci beaucoup de votre attention, longue vie à l'Université de Genève.